

# Règlement des Championnats régionaux

## Article 1

Les championnats se courent sur les régates suivantes :

### CHAMPIONNAT DE MÉDITERRANÉE

CM1	28 et 29 sept. 2024	La Seyne
CM2	12 et 13 oct. 2024	Fos
CM3	16 et 17 nov. 2024	Marseillan
CM4	25 et 26 janvier	Antibes - Ski Voile
CM5	22 et 23 février	Hyères
CM6	8 et 9 mars	Saint Raphaël
CM7	5 et 6 avril	Les Sablettes
CM8	À définir	Finale

Pour la finale, les courses du samedi et du dimanche compteront. La remise des prix aura lieu le dimanche après les courses. Pas d'obligation d'être présent à la finale pour recevoir son lot.

### CHAMPIONNAT ATLANTIQUE

CA1	22 et 23 février	PNSG St Quay Portrieux
CA2	5 et 6 avril	Port Blanc (près de Perros Guirec)
CA3	24 et 25 mai	Quiberon
CA4	4 et 5 octobre	Préfailles (près de Pornic)
CA5	8 et 9 novembre	SNO Nantes

classement général de catégorie seront récompensés.

Les points obtenus lors de la finale seront multipliés par 2. Les 3 premiers de chaque

La remise des prix aura lieu lors de la dernière régata. Les lots ne seront remis que si les lauréats sont présents lors de la remise des prix lors de la finale. Il n'y aura pas de cumul de dotation.

### CHAMPIONNAT DE MANCHE EST

ME1	22 et 23 février	Calais
ME2	15 et 16 mars	L'Ailette
ME3	5 et 6 avril	Poses
ME4	3 et 4 mai	Elbeuf
ME5	17 et 18 mai	Forêt d'Orient
ME6	20 et 21 septembre	CN Bourgogne - Lac du Bourdon
ME7	4 et 5 octobre	Le Havre
ME8	18 et 19 octobre	Viry Chatillon
ME9	15 et 16 novembre	Anneville

Les coureurs seront récompensés selon leur place au championnat à condition d'avoir participé à 4 régates. Les lots ne seront remis que si les lauréats sont présents à la remise des prix lors de la finale.

Les 3 premiers de chaque classement général de catégorie seront récompensés.

20 points seront attribués aux coureurs présents dans le cas de régates non courues.

## CHAMPIONNAT DU GRAND EST

GE1	15 et 16 mars	L'Ailette
GE2	5 et 6 avril	Ratstatt (All)
GE3	3 et 4 mai	Madine
GE4	17 et 18 mai	Forêt d'Orient
GE5	14 et 15 juin	Gérardmer
GE6	4 et 5 octobre	Plobsheim

La remise des lots se fera à l'issue de la dernière régates. Seront récompensés les premiers de chaque série et les autres lots seront attribués par tirage au sort parmi les coureurs ayant participé à au moins 3 régates et présents le jour de la remise des lots.

### Article 2

Un nombre de points est attribué à chaque barreur selon le barème ci-dessous, en fonction du classement définitif de chacune des régates. Sera considéré comme classé, un coureur ayant confirmé son inscription et ayant participé à au moins une manche de la régates.

Barème	
Plac	Points
1	100
2	97
n	98 -n

Tout coureur classé marque un minimum de 20 points.

### Article 3

Pour établir les classements finaux, seront pris en compte les x-y meilleurs résultats de chaque coureur, selon le tableau suivant :

Nombre de régates validées (x)	Nombre de régates supprimées (y)		
	Méditerranée	Atlantique, Grand Est	Manche Est
2	Aucune	Aucune	Aucune
3	Une		
4		Deux	Une
5			
6	Trois	Deux	Deux
7			
8	Trois		
9			

Le vainqueur sera le barreur totalisant le plus grand nombre de points.

En cas d'égalité, les concurrents seront départagés de la façon suivante :

- Championnat de Méditerranée : selon le principe de l'annexe A des RCV en cours en faveur du concurrent ayant le plus de places de 1er puis en cas d'égalité persistante de places de 2ème, etc. Les régates retirées n'entrent pas en ligne de compte. Si l'égalité persiste, c'est le classement à la dernière régata courue qui sera utilisé. Si l'égalité persiste toujours, ce sera le classement à l'avant-dernière régata courue qui sera utilisé, etc... jusqu'à ce qu'il y ait départage. (si x personnes à égalité, on regarde la dernière régata puis l'avant dernière, puis l'antépénultième jusqu'à ce que l'on puisse les départager). Si l'égalité persiste toujours, ce sera le classement à l'avant-dernière régata courue qui sera utilisé, etc... jusqu'à ce qu'il y ait départage."
- Championnat du Grand Est : en fonction du plus grand nombre de points de toutes les régates courues. S'il reste encore des ex-aequo, ils seront départagés suivant le total moins une manche.
- Championnat Atlantique et Championnat de Manche Est : suivant leur résultat sur la dernière régata.

Les classements suivants seront établis :

Clas- semen ts	Championnat de Méditerranée			Championnat Atlantique		Championnat de Manche Est			Championnat du Grand Est		
	ILC A7	ILCA 6	ILCA 4	ILCA 7	ILCA 6 et 4	ILCA7	ILCA 6	ILCA 4	ILCA 7	ILCA 6	ILC A 4
Gén.	☞	☞	☞	☞	☞	☞	☞	☞	☞	☞	☞
Espoir									☞	☞	
Master	☞	☞		☞	☞	☞	☞		☞	☞	
Fém.		☞	☞		☞		☞			☞	☞

Championnat de Méditerranée : Le championnat ne sera pas validé si seulement une ou deux manches du championnat sont courues. Deux courses sont nécessaires pour valider une manche du championnat de méditerranée. Le classement des clubs sera établi par addition des points du classement général des trois meilleurs coureurs de chaque club.

#### Article 4

Les participants doivent être membres d'ILCA FRANCE, à jour de leur cotisation pour l'année en cours et licencié à la FFV ou, s'ils sont étrangers, doivent présenter une carte EURILCA valable pour l'année en cours.

## Jaugeurs officiels

### Jaugeurs internationaux



Jean Luc MICHON  
Tél. 06 62 10 98 32  
E-mail :  
michonjl@hotmail.com



Charlotte ABADIE  
abadie.charlotte@g  
mail.com

Tous les jaugeurs ont suivi la formation ILCA